

ASSURER LA MISSION DE SALARIE DESIGNÉ COMPETENT

Catégorie : RESSOURCES HUMAINES

Tarif	300.00
Participants	—
Lieu	Borgo / Distanciel
Référent	Thierry Buonomo
Prérequis	Aucun
Stagiaires	• Toute personne désignée par le chef d'établissement pour mettre en oeuvre la démarche d'évaluation des risques professionnels • 4 à 12 personnes
Session	3 jours soit 21 heures
Validation	• Positionnement d'entrée et de sortie de formation. • Délivrance d'une attestation de fin de formation validant les acquis. • Délivrance d'un certificat de réalisation. • Évaluation à chaud et à froid
Handicap	Formation accessible aux personnes en situation de handicap

MOYENS LOGISTIQUES

Salle conforme aux normes en vigueur notamment pour les personnes en situation de handicap

OBJECTIF GÉNÉRAL

Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Conseiller l'employeur dans le choix et la mise en oeuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels (situation de l'entreprise)
- Conseiller l'employeur dans le choix et la mise en oeuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels (Évaluer les risques)
- Proposer des mesures de prévention et suivre la mise en oeuvre du plan d'actions de prévention
- Articuler les actions avec les autres intervenants internes et externes de l'entreprise

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MOYENS TECHNIQUES

- Recueil des attentes préformation.

ASSURER LA MISSION DE SALARIE DESIGNE COMPETENT

Catégorie : RESSOURCES HUMAINES

- 80% pratique 20% théorique.
- Conception sur mesure et adaptation à l'activité réelle de chaque structure
- Application en situation de travail
- Recueil des attentes préformation.
- Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes

ASSURER LA MISSION DE SALARIE DESIGNÉ COMPETENT

Catégorie : RESSOURCES HUMAINES

PROGRAMME

J1

Séquence 1

- Présentation de la formation aux stagiaires
- Identifier les enjeux généraux de la prévention
- Comparer la situation de l'entreprise par rapport au secteur d'activité
- Identifier le niveau d'organisation de la prévention dans son entreprise
- Désigner les principaux acteurs de la prévention, leurs missions et établir le lien avec le SDC

Séquence 2

- Identifier son rôle en tant que Salarié Désigné Compétent
- Identifier les acteurs en Santé & Sécurité au Travail
- S'approprier la méthodologie de la conduite de projet appliquée à la prévention des risques professionnel : étapes essentielles et conditions de réussite
- Préparation du travail intersession

J2

Séquence 3

- Restitution des travaux intersession
- Repérer les risques (démarche à postériori et à priori)
- Connaître les principaux risques de son métier

Séquence 4

- Choisir son outil d'identification et d'analyse des risques professionnels
- Définir les unités de travail
- Évaluer les risques identifiés à l'aide d'une méthode de cotation
- Argumenter sur l'intérêt d'améliorer et/ou mettre en place une démarche de prévention

J3

Séquence 5

- Restitution des travaux d'intersession

Séquence 6

- Proposer des pistes d'amélioration visant à supprimer/réduire les risques identifiés en tenant compte des PGP
- Proposer un plan d'action de prévention PAPRI Pact ou liste d'actions de prévention en fonction de l'effectif de l'entreprise
- Savoir présenter les résultats aux décideurs et argumenter le suivi de la démarche de prévention
- Bilan de la formation

ASSURER LA MISSION DE SALARIE DESIGNÉ COMPÉTENT

Catégorie : RESSOURCES HUMAINES

Bilan